

## Le Grau-du-Roi, les portes du Vidourle, Aigues-Mortes

🇫🇷 Région : Languedoc-Roussillon  
Département : Gard (30)  
Difficulté : █

Photos  
J-François Collins



*Cette randonnée au départ du Grau-du-Roi entre marais, canaux, étang de la Murette, portes du Vidourle, Aigues-Mortes puis retour au point de départ, permet de découvrir la faune, le système d'écluses qui isole le canal du Rhône à Sète lorsque le Vidourle est en crue. Parcours sans aucun dénivelé accessible à tout le monde. Seule petite difficulté, un chemin sablonneux sur 800 mètres juste avant les portes du Vidourle.*

### Point de départ

Si vous vous rendez avec votre véhicule au Grau-du-Roi, plusieurs solutions sont possibles pour stationner :

- boulevard du Boucanet 1 ;
- le parking situé entre la rue des Moussaillons et le Quai du 19 mars 1962 2 ;
- le parking des arènes 4 .



### Le parcours



En quittant le boulevard du Boucanet ou le parking du Quai du 19-mars-1962, se rendre au rond-point de la Plage, prendre la sortie rue du Commandant-Marceau,

continuer jusqu'au pont tournant **③** et le traverser, prendre de suite à gauche en empruntant le bord du canal "Promenade du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny " en direction d'Aigues-Mortes.



Passer devant le parking des Arènes (qui peut être un

des points de départ), rejoindre le rond-point **⑤**, prendre de suite à gauche direction (A9, Nîmes, La Grande-Motte, Montpellier), traverser le pont tournant qui enjambe le canal, 50 m après passer sur la droite de la chaussée et descendre le chemin qui rejoint le canal juste après le panneau 70 km/h.



Longer le canal en direction d'Aigues-Mortes sur 2.2 km jusqu'au domaine du Grand Môle.





Prendre à gauche le chemin entre les maisons et qui passe au milieu des vignes jusqu'à la voie rapide (D62) sur 1 422 m.



Traverser la D62, continuer sur le chemin d'en face qui borde le camping "La petite Camargue" sur 791 m, au bout, tourner à droite (chemin du Beauchamp) qui longe le "Canal Vieille" sur 807 m.



Passer devant la propriété située à gauche, aller jusqu'à un croisement à 220 m et obliquer à droite dans la pinède.



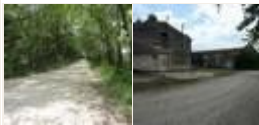
Rouler sur 418 m, puis à l'intersection suivante prendre le chemin qui se présente à gauche juste avant le panneau 30 km/h (à ce croisement il y a un grand arbre avec une borne incendie placée dessous).



Emprunter le chemin des Boudres, sablonneux sur 800 m qui vous mènera jusqu'au chemin du Quincandon, prendre à gauche, rouler ensuite sur 1 100 m jusqu'au mas de Quincandon.



Longer le mas, continuer jusqu'à la digue du Vidourle et tourner à droite pour se rendre aux écluses « les portes du Vidourle » distantes de 542 m.



Ici, un lieu primordial, où le Vidourle croise le canal du Rhône à Sète. D'imposantes portes métalliques ont été construites pour protéger le canal mais aussi la cité d'Aigues-Mortes en cas de crues du fleuve que l'on appelle dans le pays "les Vidourlades".



Suivre le canal à droite du Rhône à Sète jusqu'à Aigues-Mortes sur 4 050 m.



Dans Aigues-Mortes, à la fin de la rue du Vidourle, traverser la rue du Faubourg-de-la-Fraternité, prendre en face la rue du Port, passer devant l'hôtel des Croisades \*\*, continuer jusqu'à l'aire de camping-cars et suivre la route du Môle qui longe le canal jusqu'au domaine du Grand Môle. Distance 2 700 m.



Du domaine du Grand Môle, continuer en longeant les étangs du Médard jusqu'au Grau-du-Roi, puis jusqu'au parking des arènes ; pour ceux qui ont opté pour le stationnement sur le boulevard du Boucanet, aller jusqu'au pont tournant, le franchir, prendre à droite quai



du Général-de-Gaulle, continuer sur le quai du 19-Mars-1962, traverser le parking face au restaurant « Le Saint-Pierre », ensuite prendre la direction "le Boucanet" en prenant l'allée du petit parc, puis le trottoir pour longer l'aire de camping-cars et rejoindre son véhicule en empruntant le boulevard du Boucanet.